



RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	P. 4
ÊTRE	P. 6
PRODUIRE	P. 14
CONSTRUIRE	P. 22
DÉCOUVRIR	P. 26
CO-PILOTER	P. 28
ÉCHANGER	P. 32
ORGANISER	P. 36
COMMUNIQUER	P. 38
SE RETROUVER	P. 46

ÉDITORIAL

LE PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE

Aujourd'hui l'attractivité d'un territoire est indissociable de sa vitalité démocratique. Il n'y a pas de politique publique efficace sans transparence et sans association étroite des citoyens aux orientations. Le Conseil de développement durable de Metz Métropole, depuis son installation en 2009, nous accompagne dans la mise en place de nouvelles pratiques. Pas à pas, nous apprenons à réfléchir, décider, convaincre et agir autrement.

Lors de son renouvellement en 2015, nous avons co-construit de nouveaux principes de fonctionnement et élaboré ensemble la liste de ses membres. Nous avons ouvert largement l'appel à candidature pour que tout citoyen qui souhaite prendre part à la vie de notre territoire, puisse être à nos côtés. Ainsi, notre Conseil de développement durable s'est renouvelé de moitié : plus jeune, plus féminin, plus en prise avec les réalités de la vie de notre agglomération.

Avec le passage en Métropole, le Conseil de développement est un interlocuteur clé pour la construction du projet métropolitain. Il nous garantit un dialogue public de qualité avec les habitants et les usagers du territoire et éclaire parfois salutairement des « angles morts » des réalités métropolitaines qui avaient échappé à notre regard.

Ce retour sur trois années de fonctionnement nous montre toute la richesse et l'intérêt d'une assemblée de femmes et d'hommes engagés qui cherchent sans cesse à tisser de nouveaux liens entre les élus de Metz Métropole et ses habitants. Je les remercie chaleureusement et leur redis toute ma confiance.

JEAN-LUC BOHL

PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE
MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-METZ
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

LE PRÉSIDENT DU CODEV

La promulgation de la loi NOTRe en 2015 a permis de généraliser et renforcer le rôle des Conseils de développement dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ainsi, elle instaure l'obligation de produire un rapport d'activité annuel à présenter en Conseil communautaire. C'est effectivement un moyen de rendre l'action des CODEV de plus en plus lisible et de démontrer la plus-value de leurs travaux.

Il faut noter que depuis son renouvellement en mai 2015, le CODEV ce sont plus de 133 heures de réunions organisées soit près de 3000 heures de bénévolat pour aboutir à 4 contributions / avis sur des thématiques stratégiques pour notre territoire (mobilité et déplacements, aménagement, projet communautaire et identités communales) et d'autres productions en cours sur des sujets importants, à savoir le projet métropolitain, l'attractivité économique et culturelle du territoire ou encore la Métropole exemplaire de demain notamment en matière de qualité de vie.

Aussi, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité qui retrace les travaux et efforts d'hommes et de femmes bénévoles et volontaires, au service du territoire, durant ces deux dernières années.

À cette occasion, je tiens à remercier chacun d'eux pour leur engagement, leur disponibilité et leur ambition pour l'intérêt général ainsi que les élus de Metz Métropole pour leur confiance toujours renouvelée.

SERGE PERRINE

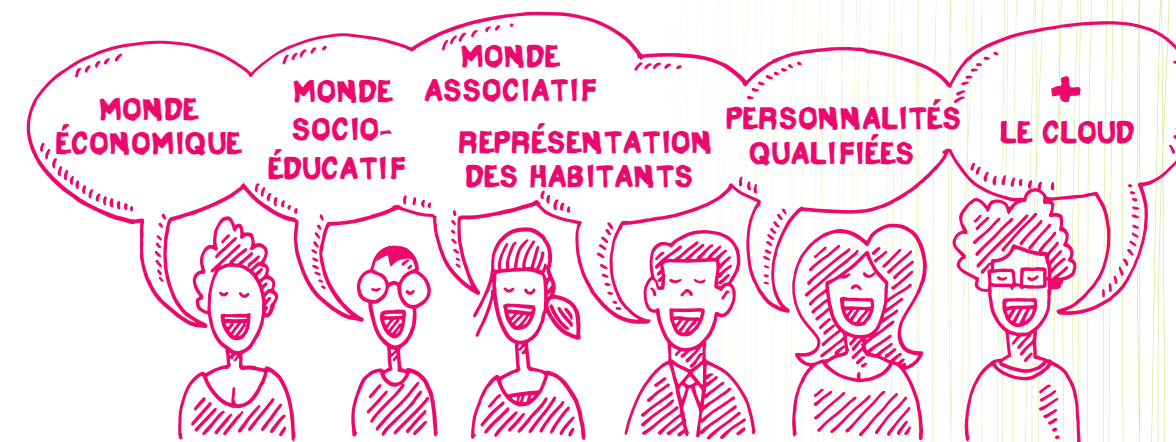
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE METZ MÉTROPOLE



PRÉSENTATION DU CODEV : COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

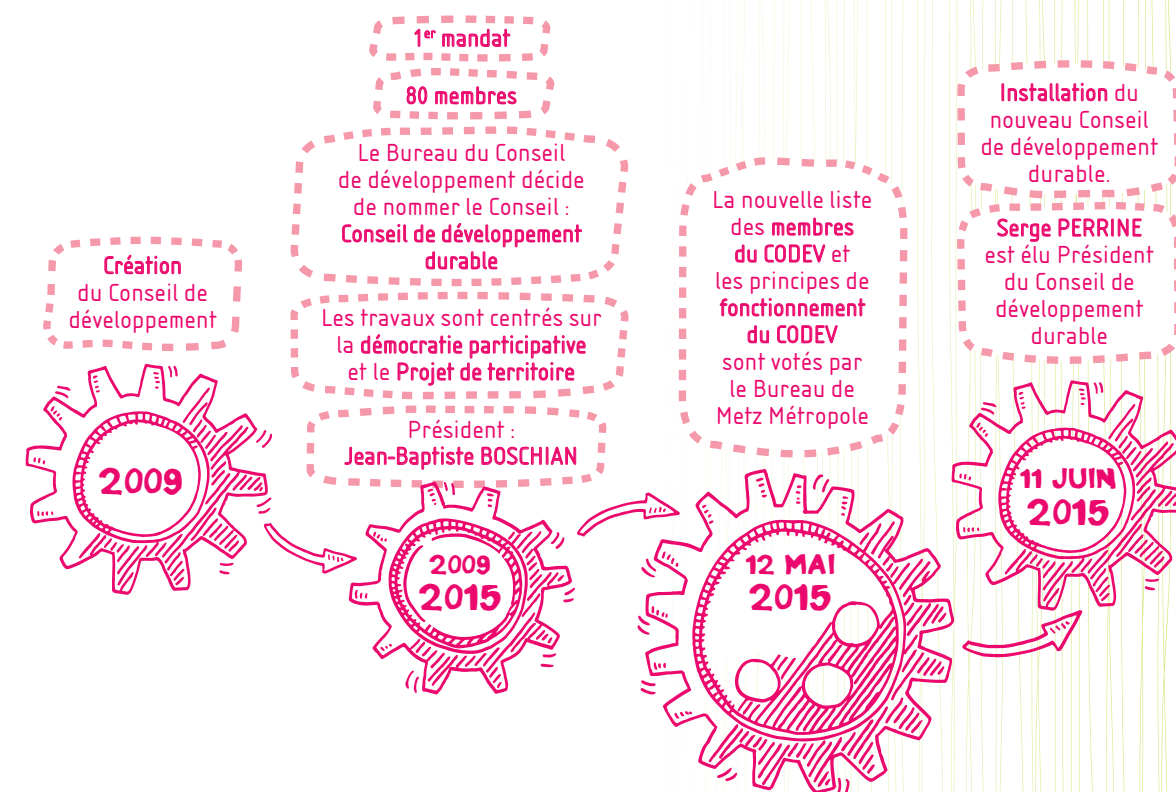
PRÉSENTATION DU CODEV

Le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole réunit des citoyens investis dans la vie locale des organisations (économiques, sociales, syndicales, culturelles), des associations, des personnalités qualifiées et des habitants.



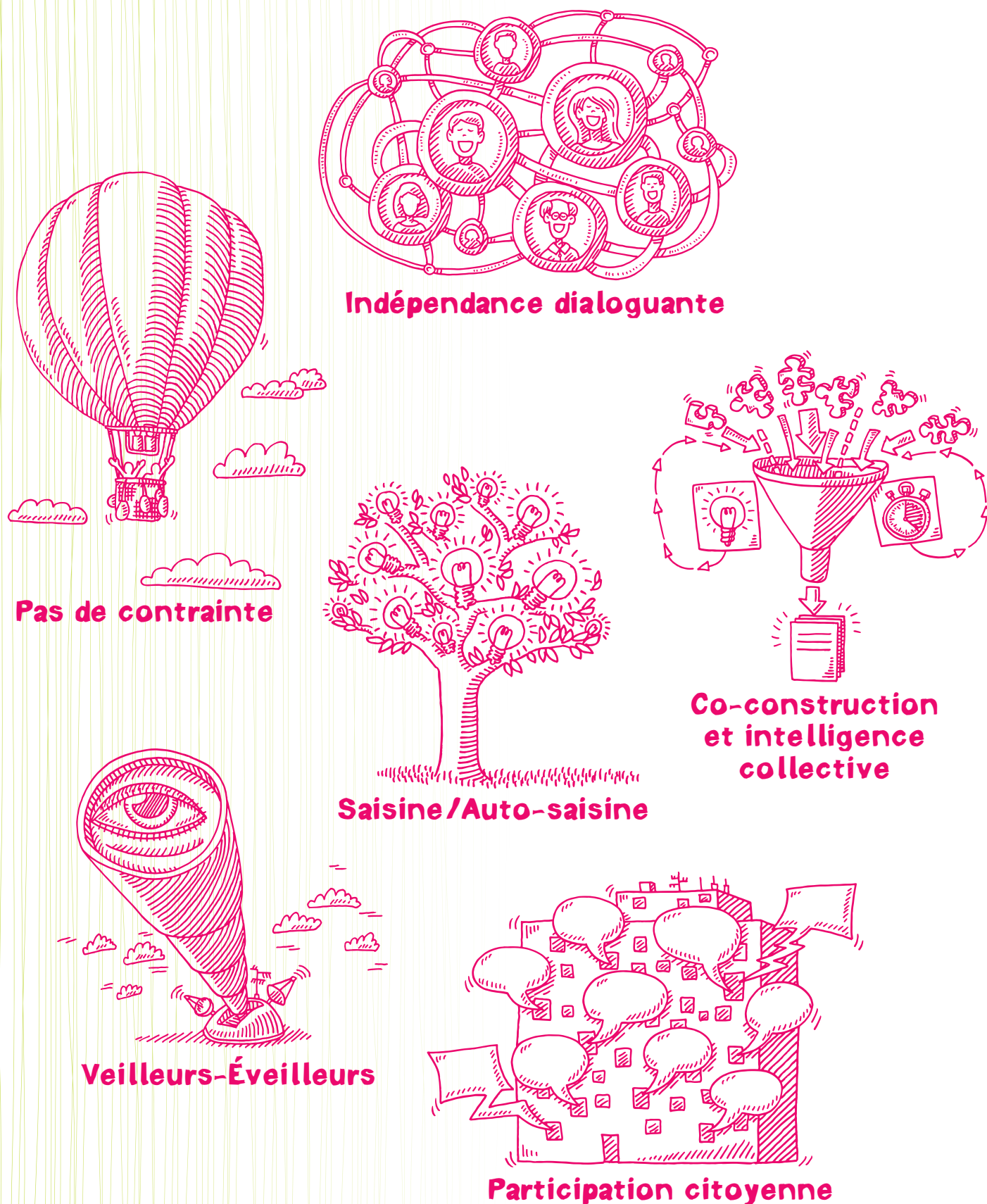
Les 5 collègues

Les membres du CODEV dialoguent et débattent sur des sujets relatifs à l'avenir de Metz Métropole notamment autour des enjeux des territoires urbains, périurbains et ruraux. Ils proposent également des nouvelles pistes de réflexions sur des thèmes qu'ils jugent essentiels comme l'attractivité et le rayonnement du territoire.



Les dates clés

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU CODEV



LES DATES À RETENIR

SOIRÉE DE RENOUVELLEMENT

11 JUIN 2015

3 RENDEZ-VOUS DU CODEV (SÉANCES PLÉNIÈRES)

5 OCTOBRE 2015 / 3 NOVEMBRE 2015 / 7 JUIN 2016

43 RENCONTRES DES ATELIERS D'ÉTUDES

3 ATELIERS « AMÉNAGEMENT DU MONT SAINT-QUENTIN » :

29 JUIN 2015 / 12 AOÛT 2015 / 21 SEPTEMBRE 2015

8 ATELIERS « COMMENT FAIRE AGGLOMÉRATION ? » :

9 MARS 2015 / 21 MAI 2015 / 23 JUIN 2015 / 8 FÉVRIER 2016 / 30 MARS 2016 / 27 AVRIL 2016 / 2 MAI 2016 / 14 JUIN 2016

6 ATELIERS « AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ, QUALITÉ DE VIE, COMMENT L'ÉCOMÉTROPOLE PEUT ÊTRE UN CAP DANS CE CONTEXTE MOUVANT ? » :

7 DÉCEMBRE 2015 / 24 FÉVRIER 2016 / 31 MARS 2016 / 28 AVRIL 2016 / 20 SEPTEMBRE 2016 / 20 DÉCEMBRE 2016

5 ATELIERS « MOBILITÉ » :

18 MAI 2015 / 18 JANVIER 2016 / 7 MARS 2016 / 10 MAI 2016 / 28 FÉVRIER 2017

4 ATELIERS « ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE, COMMENT ANTICIPER ET INTÉGRER LES MUTATIONS ? » :

14 DÉCEMBRE 2015 / 26 JANVIER 2016 / 9 MARS 2016 / 21 NOVEMBRE 2016

8 RÉUNIONS DU SOUS-GROUPE ÉCONOMIE :

20 AVRIL 2016 / 23 MAI 2016 / 20 JUIN 2016 / 14 SEPTEMBRE 2016 / 10 OCTOBRE 2016 / 17 JANVIER 2017 / 2 MARS 2017 / 5 AVRIL 2017

6 RÉUNIONS DU SOUS-GROUPE CULTURE ET LOISIRS :

18 AVRIL 2016 / 25 MAI 2016 / 22 JUIN 2016 / 12 SEPTEMBRE 2016 / 27 OCTOBRE 2016 / 21 NOVEMBRE 2016

3 RÉUNIONS DU GROUPE COMMUNICATION :

16 MARS 2016 / 12 AVRIL 2016 / 11 OCTOBRE 2016

21 RÉUNIONS DU BUREAU

25 JUIN 2015 / 25 SEPTEMBRE 2015 / 30 SEPTEMBRE 2015 / 9 OCTOBRE 2015 / 27 OCTOBRE 2015 / 10 NOVEMBRE 2015 / 25 NOVEMBRE 2015 / 28 JANVIER 2016 / 7 MARS 2016 / 12 AVRIL 2016 / 24 AVRIL 2016 (BUREAU DÉCENTRALISÉ À POURNOY LA CHETIVE) / 18 MAI 2016 / 30 JUIN 2016 / 13 JUILLET 2016 / 30 AOÛT 2016 / 27 SEPTEMBRE 2016 / 4 NOVEMBRE 2016 / 6 DÉCEMBRE 2016 / 21 FÉVRIER 2017 / 20 MARS 2017 / 9 MAI 2017

15 PARTICIPATIONS AUX RÉUNIONS DE RÉSEAUX

9 PARTICIPATIONS À LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT :

29 SEPTEMBRE 2015 / 12 NOVEMBRE 2015 / 12 MAI 2016 / 6 JUIN 2016 / 22 SEPTEMBRE 2016 / 24 JANVIER 2017 / 24 MARS 2017 / 4 MAI 2017 / 11 MAI 2017

4 PARTICIPATIONS À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT :

10 OCTOBRE 2015 / 15 MARS 2016 / 17 JANVIER 2017 / 3 MARS 2017

2 PARTICIPATIONS AU RESEAU VILLES DE DEMAIN, TERRITOIRES ET PARTICIPATION :

28 AVRIL 2015 / 6 ET 7 MARS 2017

LA COMPOSITION DU CODEV

80 membres répartis dans 5 collèges. Les membres sont nommés pour 6 ans et le Conseil est renouvelable par moitié tous les trois ans.

PRÉSIDENT

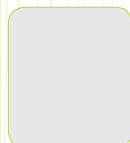


SERGE PERRINE
Personnalité qualifiée

LE BUREAU



NICOLE LILTI
CJFF-CDIFF
Animatrice Atelier
Attractivité



JEAN-YVES MACE
Carrefour des Organisations
de Jeunesse et d'Éducation
Populaire (COJEP)
Vice-Président Collège
Monde Socio-Éducatif



MARIE-CLAUDE MALHOMME
Vice-Présidente Collège
des Habitants



JEAN-PIERRE POISSE
MEDEF Moselle
Vice-Président Collège
Monde Économique



YVON SCHLERET
Association Carrefour
Vice-Présidente Collège
Monde Associatif



PIERRE TIERCELIN
Collège des
Personnalités Qualifiées
Animateur Atelier
Économique



COLLÈGE 1 - MONDE ÉCONOMIQUE



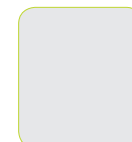
DIDIER ANCIAUX
Association pour la promotion
de la chaîne logistique durable



FRANCK CECCATO
ARELOR



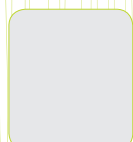
PHILIPPE CHARLIER
CGT



BRUNO CHARPENTIER
Chambre de Métiers et
de l'Artisanat de la Moselle



CLAUDE DORKEL
Conseil National des Professions
de l'Automobile (CNPA)



JEAN FRANÇOIS
Union des Métiers et des Industries
de l'hôtellerie



PHILIPPE GUILLAUME
CCI



BLANDINE HENRY
Club de la Presse



DIDIER JUNKER
CFDT Moselle



BERNARD LOESEL
Solidarités nouvelles
face au chômage



MARIE-MADELEINE MAUCOURT
Chambre régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire



PATRICE PABST
Fédération des Commerçants
de la rue du XXème corps



DIDIER ROCHE
Fédération du Bâtiment et
des Travaux Publics de Moselle



MARIE TRIBOUT
Groupe la Poste - club économique
Innovation Responsable en Lorraine



ANTONY ZANETTI
Grand Est Numérique

COLLÈGE 2 - REPRÉSENTATION DES HABITANTS



SABRINA ANDUSE



CAROLINE AUBIN



AMBRE BARBIER



ÉRIC BLOCH



ELIANE DUCARNE



NOËL GALET LALANDE



LISA GALY-ACHE



FABIENNE GRANERO-GÉRARD



AUORE HUGENELL



ADRIEN MARIE



GEORGES RIVET



JEAN-MARIE STOLL



RENÉ WETZEL



JEAN-LUC WINTZ

COLLÈGE 3 - MONDE SOCIO-ÉDUCATIF



ALEXANDRE AGIUS
Fédération des Centres Sociaux



DENIS BOUCHER
Centre Culturel de Metz Queleu



DJAMEL CHERIER
Comité de Gestion des Haltes d'Enfants
de l'agglomération Messine (COGEHAM)



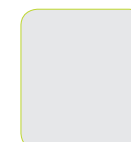
PATRICK CHRETIEN
AMAPA



ABDELALI FAHIME
Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance,
de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)



ALAIN JACQ
Union Départementale des Associations
Familiales de Moselle (UDAF)



JEAN-JACQUES KURTH
PEP 57



BERNARD LACOUR
Foyer culturel de Moulins-les-Metz



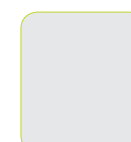
ALEXANDRE LOQUET
Georgia Tech Lorraine



CÉDRIC MUSSLE
ASSO PUSCHING



MICHEL PEYEN
SE-UNSA Moselle



DENIS REINERT
Association d'Information et
d'Entraide Mosellane (AIEM)



MICHEL SEELIG
Fédération des Œuvres Laïques
de Moselle (FOL)

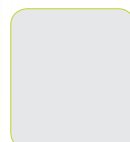
COLLÈGE 4 - MONDE ASSOCIATIF



CHARLES BEISS
Maison des Alternatives Écologiques
et Citoyennes (MAEC)



BRUNO BRONCHAIN
Association RPL



YVES BRUNGARD
Association pour l'Aménagement et
la Gestion des Infrastructures dans
le Respect des Ressources (AGIRR)



CLAUDE BUTTNER
Sites et Monuments de Moselle



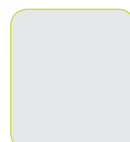
ÉDITH LOUIS
Association POIPLUME



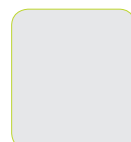
ALAIN MALHOMME
Association pour l'Aménagement
et la Préservation du Patrimoine
Architectural et Naturel (AAPAN)



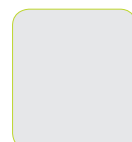
JEAN MEDOC
Mouvement Européen



CLAUDE MILLERY
ECTI



JACQUES MONDON
Association du Souvenir Français
Monde associatif



ALEXANDRE OCKLER
Air Lorraine



SERGE RAMON
ONG «mil'ecole»



HERVÉ RIBON
Metz à Vélo



GUY ROLET
Club Vosgien de la Seille-Metz



JOSEPH SILESI
Radio JERICÔ



MARIE-FRANÇOISE THULL
Secours Populaire

COLLÈGE 5 - PERSONNALITÉS QUALIFIÉES



FRANÇOIS AUDOLLENT



MARIE-HÉLÈNE BUSATO



PHILIPPE CARMINATI



BRIGITTE FERRARI



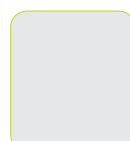
PATRICE GRILLOT



GÉRARD LIEGEOIS



ROBERT LOBODA



YVES MAIRE



DÉSIRÉE MAYER



GÉRARD MICHAUX



JEAN-CLAUDE MORETTI



AGNÈS SALMON



MICHEL SANCHEZ



ALAIN TRINCAL
ECTI

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

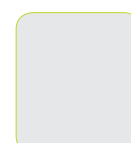
Des chargées de mission issues de la Direction déléguée Prospective, Stratégie et Innovation de Metz Métropole, dirigée par **Emmanuel HENNEQUIN**, accompagnent plus particulièrement les travaux du CODEV.



Marie-Camille LEVIONNAIS
Chargée de Mission Développement du Territoire
Direction déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale



Fatiha el Houda DRICI
Chargée de Mission Communication et Concertation,
Direction déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale



Laurence COUSSOT
Assistante
Direction Déléguée Prospective, Stratégie et Innovation Territoriale

En fonction des sujets, l'équipe d'animation peut s'appuyer sur l'expertise des services de Metz Métropole et de l'agence d'urbanisme (AGURAM).



CONTRIBUTIONS ET AVIS DU CODEV

Le CODEV s'organise en ateliers. Ils sont créés par le Bureau en fonction des thèmes proposés lors des séances plénières ou par saisine du Président de Metz Métropole.

Environ 134 heures de réunions soit près de 3000 heures de bénévolat
(hormis le travail hors réunion !)

AMÉNAGEMENT DU MONT SAINT-QUENTIN AUTO-SAISINE PUIS SAISINE

Atelier animé par **Pierre TIERCELIN** ancien Vice-Président et **Yvon SCHLERET**, Vice-Président issu du Collège associatif

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2014 - 2016)

Le Conseil de développement durable de Metz Métropole (CODEV) a accompagné Metz Métropole dans l'élaboration du Plan de Gestion du Mont Saint-Quentin qui doit définir la gestion à mettre en œuvre sur les quelques 1375 ha du site classé et les aménagements futurs du site. Metz Métropole et la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement) ont mandaté un bureau d'études pour élaborer ce document. Le CODEV a souhaité se joindre à cette démarche en se focalisant sur l'expertise d'usage des personnes qui fréquentent le site : du simple promeneur aux associations spécialisées.



Pour mener à bien ses travaux il a notamment noué des partenariats privilégiés avec l'AAPPAN (Association pour l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont Saint-Quentin).

MÉTHODE DE TRAVAIL CHOISIE

- Visite guidée du site
- Rencontres et entretiens avec des associations (24 acteurs rencontrés)
- Enquête sur la perception et le devenir du site lors de la Quentinoise et en ligne du 12 au 25 avril 2015 au total 731 questionnaires administrés auprès des usagers du site
- Identification d'études sur les possibilités de réutilisations des forts
- Recherches bibliographiques



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION DÉVELOPPÉS

Le CODEV a produit une première contribution en septembre 2015. Quelques actions ont été proposées :

- Mettre en place une signalétique sur le site qui permette une meilleure lisibilité des itinéraires de promenade et des points d'intérêt et d'informer sur les modalités d'accès, en particulier pour les engins motorisés
- Élaborer et diffuser de l'information sur les activités et les centres d'intérêt du site
- Organiser des visites- découvertes sur le site
- Mettre en concertation le plan de gestion et s'appuyer sur celui-ci pour construire un projet de long terme en partenariat avec les acteurs locaux
- Monter un catalogue de l'offre à destination des publics scolaires
- Mettre en œuvre quelques actions exemplaires et faciles à réaliser issues des propositions des associations

En janvier 2016, un avis sur le Plan de Gestion du site a été rendu à Metz Métropole. Voici les observations principales sur le document :

- Grande qualité technique du document
- Absence de valorisation de la parole des usagers recueillie notamment via les contributions du CODEV
- Absence d'orientation pour le court et le long terme
- Nécessité d'affirmer le rôle et la place de la société civile (associations, CODEV,...) dans le projet

L'avis sur le Plan de Gestion a été présenté et débattu lors d'un Comité de Pilotage du Plan de Gestion. Il a ensuite été diffusé auprès des élus de Metz Métropole et aux membres du CODEV. Il a été également joint à la délibération de Metz Métropole.

Les contributions sont disponibles en ligne :
Contribution du CODEV (septembre 2015)
Avis du CODEV sur le plan de gestion (janvier 2016)

RÉVISION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Pierre TIERCELIN** et **Alain MADELLA**, ancien Vice-Président issu du Collège des Personnalités Qualifiées

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2015 – 2017)

Les travaux de cet atelier consistent principalement à apporter de nouveaux éléments qui pourront enrichir le Plan de Déplacements Urbains de Metz Métropole, tout au long de sa révision et ainsi investiguer des terrains qui n'ont jamais été abordés jusqu'à maintenant. Pour commencer, le CODEV a souhaité consulter en premier les acteurs économiques pour mieux cerner leurs attentes et leur pratique (mobilité des salariés/publics, transport de marchandises, livraisons,...).

Le CODEV a identifié plusieurs niveaux d'implication dans la démarche PDU :

- Compléter l'enquête ménage-déplacements en s'appuyant sur ses réseaux, en identifiant des enquêtes infra territoriales (Université, Plan de Déplacement Inter-Entreprise, etc.)
- Appuyer Metz Métropole dans la définition d'une stratégie visant à assurer la participation citoyenne à la définition du PDU, voire appuyer cette concertation
- Rendre des avis sur les différents rapports d'étape (comme le pré-diagnostic)
- Développer une thématique qui ne serait pas ou peu traitée dans le cadre de la révision du PDU. Ex : les exclus des déplacements.



MÉTHODE DE TRAVAIL CHOISIE

- Présentations des documents : Pré-diagnostic du Plan de déplacements Urbain, Plan de Déplacements Inter-entreprises, Enquête Déplacements Grand Territoire
- Rencontres et entretiens avec les acteurs du monde économique (de juin 2016 à février 2017) complétés par une enquête auprès du monde social pour étudier les exclus des déplacements (en cours).

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION DÉVELOPPÉS

Le CODEV a produit un avis sur le pré-diagnostic du Plan de Déplacements Urbain à travers lequel il présente sa propre vision du futur PDU dans ses différentes composantes. Voici les principaux enseignements :

- Les acteurs de la mobilité doivent mieux exprimer leur vision du futur pour dégager progressivement des objectifs partagés
- La qualité du futur PDU dépendra de celle du diagnostic, il faut donc attendre l'exploitation complète de l'Enquête Ménage Déplacement avant de décider des grandes orientations
- Le prochain PDU doit s'appliquer au bassin de vie messin et anticiper les futurs regroupements territoriaux
- Le nouveau PDU doit impérativement tenir compte des évolutions sociétales tant sociologiques que comportementales. Cette transformation de la société devra faire l'objet de débats les plus larges possible
- La recherche de cohérence des aménagements au niveau de l'agglomération doit devenir une priorité de même que la prise en compte des modes doux
- La prise en compte de l'environnement dans toutes ses composantes doit se faire très en amont des études. Metz Métropole se doit d'être exemplaire dans ce domaine
- Les liens entre Déplacements et Urbanisme doivent être davantage et mieux appréhendés. Cette exigence nécessite de la part des décideurs une vision claire du développement territorial
- Les efforts consentis pour le METTIS doivent être prolongés sur l'ensemble du réseau pour mettre Metz Métropole au niveau des grandes agglomérations françaises et européennes
- Le futur PDU devra encourager l'ensemble de la population à utiliser les modes alternatifs à la voiture notamment dans le monde économique
- L'agglomération messine ne peut rester à l'écart d'une réflexion sur les flux de marchandises qui devra prendre en compte les nouvelles formes du commerce.

Les membres de l'atelier poursuivent leurs travaux sur la révision du Plan de Déplacements Urbains. Des enquêtes complémentaires sont prévues pour enrichir le projet.

L'avis sur le pré-diagnostic du PDU a été transmis au Président de Metz Métropole et à la Vice-Présidente en charge des Déplacements. Il a été également présenté à la commission PDU de Metz Métropole.

L'avis est disponible en ligne :
Avis du CODEV sur le pré-diagnostic du PDU (mai 2016)

A 31BIS AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Pierre TIERCELIN** et **Alain MADELLA**, ancien Vice-Président issu du Collège des Personnalités Qualifiées

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (AVRIL – JUILLET 2015)

Dans le cadre de l'enquête publique lancée en mai 2015 sur l'A31bis, le CODEV de Metz Métropole a été sollicité par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour prendre part au débat public. Les membres ont pu débattre du projet et produire une contribution sous forme d'un cahier d'acteur.

Pour réaliser ce document, le CODEV s'est fixé deux priorités :

1. Inscrire ses réflexions dans le projet de territoire de Metz Métropole
2. Respecter les principes du développement durable

MÉTHODE DE TRAVAIL CHOISIE

- Rencontre avec M. Michel MORIN, Président de la Commission particulière du débat public
- 1 atelier consacré au projet de l'A31 bis
- Constitution d'un sous-groupe pour la rédaction du Cahier d'acteur

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION DÉVELOPPÉS

Les enjeux liés à la traversée de l'agglomération messine par la future A31 sont considérables : sécurité, fonctionnement du réseau viaire, environnement (pollution, nuisances sonores...). Or ceux-ci sont très largement ignorés par l'État, maître d'ouvrage, dans le processus d'études qui s'enclenche.

Le sentiment partagé des membres du CODEV est que le projet de l'A31bis tel que présenté est marqué par son hétérogénéité et son manque de continuité. Il semble plus répondre à des problèmes ponctuels qu'à une vision générale.

Les membres s'interrogent sur cet axe autoroutier majeur et comment l'adapter aux enjeux et besoins de mobilité à l'échelle européenne, transfrontalière, régionale et locale. Néanmoins, toute évolution du réseau devra impérativement tenir compte de ses répercussions en matière d'attractivité territoriale, de pollution atmosphérique, d'environnement et d'étalement urbain. À cet égard, les membres du CODEV considèrent que l'agglomération messine n'est pas suffisamment prise en compte.

Le CODEV aurait souhaité que le Dossier de l'État soit plus ambitieux dans son approche, en pensant globalement la mobilité de demain qui sera forcément intermodale, plus propre, et répondant à d'autres logiques comportementales. De même la réflexion devra pour la suite des opérations, s'inscrire dans une approche géographique décrochée, ambitieuse et variable en fonction des usages.



Le Cahier d'acteur a été adressé à l'ensemble des conseillers communautaires de Metz Métropole et mis en ligne sur le site de la Commission nationale du Débat Public. Suite à cette publication le CODEV est invité par la Préfecture à siéger au Comité de suivi de l'A31bis.

L'avis est disponible en ligne :
Débat Public sur le projet autoroutier A31 bis cahier d'acteur du CODEV

COMMENT FAIRE AGGLOMÉRATION ? AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Marie-Claude MALHOMME**, Vice-Présidente issue du Collège des Habitants

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2014 – 2017)

Au lendemain des élections municipales et dans le contexte de l'évolution législative territoriale, le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV) a souhaité recueillir les attentes d'habitants et d'élus du territoire vis-à-vis de l'échelon communal et intercommunal. L'objectif était de préciser avec eux l'intérêt d'un projet communautaire et de définir les conditions d'adhésion à ce projet : comment faire agglomération ? Comment maintenir les identités communales, voire même les renforcer au sein d'un territoire plus large ? L'ambition du CODEV est, à travers l'investigation menée et les enseignements recueillis, de contribuer au débat démocratique, notamment dans la perspective d'un passage en Métropole.



MÉTHODE DE TRAVAIL CHOISIE

- Réunions de présentation et d'échanges sur le fonctionnement de l'agglomération
- Réalisation d'une vidéo « micro trottoir » sur la représentation de l'intercommunalité
- Un travail avec trois « communes témoins » : Peltre, Marly et Sainte-Ruffine. Dans chacune de ces communes, le CODEV a procédé en deux temps :
 - une rencontre avec l'équipe municipale pour bien comprendre sa perception de l'intercommunalité (Intérêt / attentes / inconvénients),
 - suivie d'un temps d'échange avec des habitants.

Ces réunions ont été complétées par des réunions de travail avec des élus volontaires des trois communes pour approfondir les résultats et propositions ainsi que par une série d'entretiens avec des élus du Ban-Saint-Martin, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION DÉVELOPPÉS

Il ressort globalement des rencontres effectuées une méconnaissance de ce qu'est et de ce que fait l'agglomération, sans toutefois remettre en cause le bien-fondé de se regrouper. Les intérêts de ce regroupement sont perçus ou supposés mais suscitent également craintes et constats critiques. Ces perceptions peuvent être convergentes ou divergentes, à la fois entre habitants et élus, et au sein de ces groupes d'acteurs.

Les réponses données à la question « **qu'est-ce que pour vous Metz Métropole ?** », permettent de tirer 5 enseignements :

- Une méconnaissance de Metz Métropole : son périmètre, ses compétences, son fonctionnement
- Une impression de gigantisme qui rend la structure difficile d'accès et peu souple
- Un sentiment d'appartenance peu manifeste
- Un lieu de débat à exploiter
- Une perception peu significative de la finalité à être en agglomération.

Plus précisément les avantages reconnus à être en agglomération sont :

- La mutualisation des moyens, l'accroissement des possibilités d'investissement
- La qualité, l'expertise, l'ingénierie des services
- Davantage de cohérence et de solidarité territoriales
- Une plus grande lisibilité / visibilité / identité territoriale
- Le rayonnement de la ville-centre.

En corollaire, les faiblesses et inconvénients de la vie communautaire perçus et ressentis par les habitants et les élus participants sont :

- Une régression organisationnelle et une perte de pouvoir décisionnel
- La crainte d'une perte d'identité
- Un manque d'intégration communautaire concernant des aspects importants de la vie quotidienne

- Des méthodes de travail insatisfaisantes / un poids de la technocratie prégnant
- Une insuffisante anticipation des conséquences d'initiatives locales
- Des investissements aux répercussions néfastes sur l'environnement
- Une fiscalité opaque
- Une faible dynamique d'acculturation.

À cet effet, le CODEV propose les actions suivantes :

1. Affirmer une vision stratégique du territoire (donner du sens)
2. Manifester une ambition communautaire
3. Faire vivre le Projet de territoire en continu
4. Assurer la pertinence et la cohérence des politiques publiques
5. Préciser et renforcer la relation Commune - intercommunalité
6. Ouvrir la gouvernance à d'autres expertises
7. Définir des échelles de travail différentes selon la taille des communes et les thématiques étudiées
8. Améliorer les modalités de communication et d'information intercommunalité / commune
9. Créer une « culture communautaire »
10. Être plus transparents sur la répartition de la fiscalité agglomération / communes.

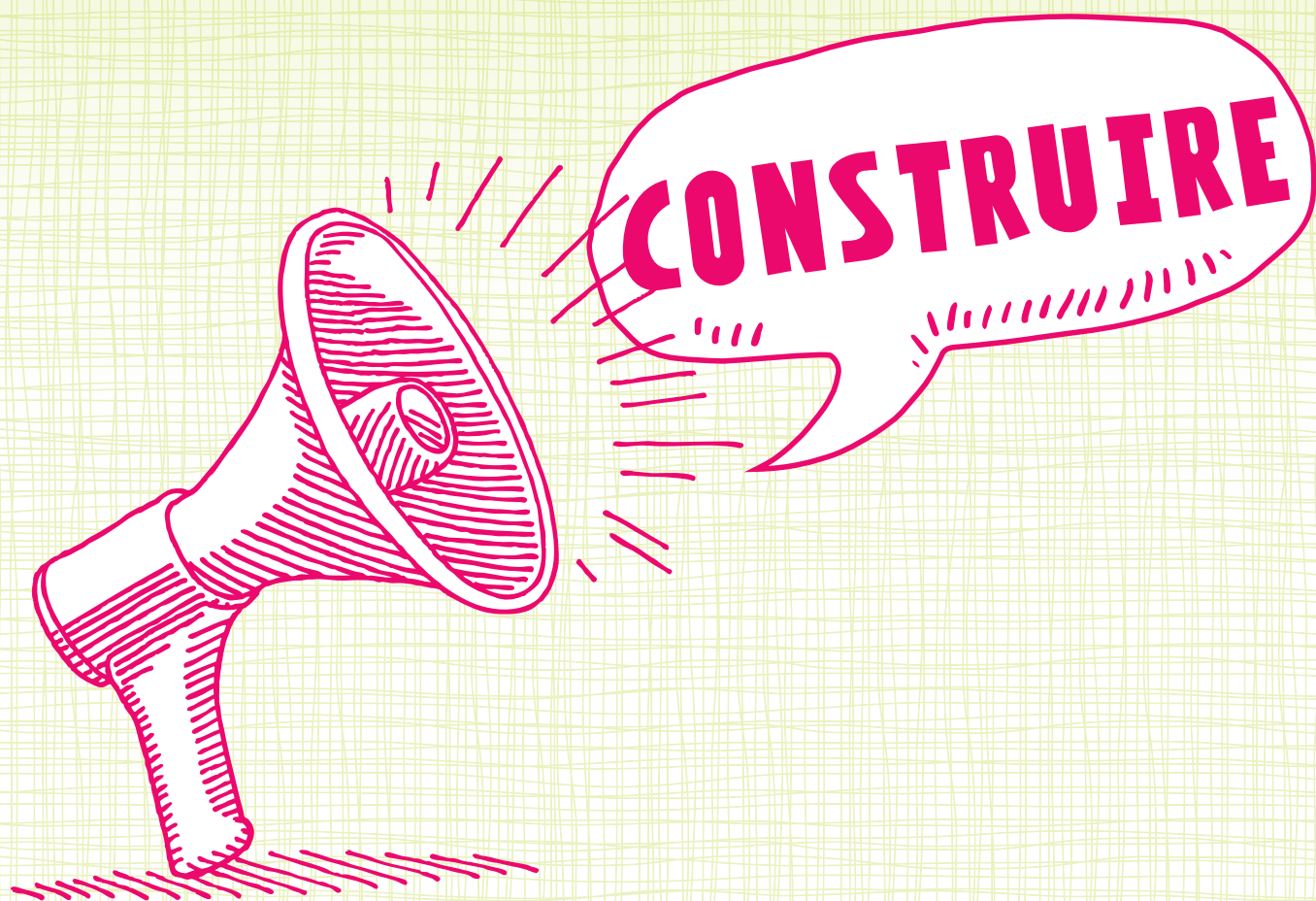


Le rapport a été présenté au Président de Metz Métropole puis en Conférence des Maires. Il a ensuite été diffusé auprès de l'ensemble des Conseillers Communautaires de Metz Métropole.

Suite à un temps d'échanges entre Marie-Claude MALHOMME et l'équipe de Direction de Metz Métropole, le rapport a été présenté à la coordination générale de Metz Métropole puis de la Ville de Metz.

Le rapport « Comment faire agglomération ? » a fait l'objet d'une réponse écrite par le Président de Metz Métropole.

Le rapport est disponible en ligne sur le site de Metz Métropole.



LES TRAVAUX DES ATELIERS EN COURS

RÉVISION PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Pierre Tiercelin**, issu du Collège des Personnalités Qualifiées

Comme précédemment précisé les travaux sur la révision du Plan de Déplacements Urbains se poursuivent. Après l'enquête auprès des acteurs économiques, les membres de l'atelier préparent une nouvelle enquête pour recueillir l'avis des structures travaillant au contact de personnes confrontées à des problèmes de mobilité quotidienne pour des raisons physiques, économiques ou sociales (âge, difficultés financières, capacités physiques et handicaps – temporaires / définitifs, compétences, appartenances territoriales,...) pour cerner les difficultés de celles-ci.

RAMÉNAGEMENT, MOBILITÉ, QUALITÉ DE VIE, COMMENT L'ÉCOMÉTROPOLE PEUT ÊTRE UN CAP DANS CE CONTEXTE MOUVANT ? AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Pierre Tiercelin**, issu du Collège des Personnalités Qualifiées

Cet atelier a été lancé en décembre 2015 pour étudier la question de l'ÉcoMétropole messine idéale. Un premier travail en sous-groupe a permis de définir les trois caractéristiques majeures de l'ÉcoMétropole :

1. **Déchets, pollutions, nuisances** : l'ÉcoMétropole limite les impacts négatifs de l'activité humaine sur le territoire et la santé des habitants
2. **Territoire d'équilibre** : l'ÉcoMétropole permet le passage d'une Métropole verte à une Métropole Nature
3. **Mixité, solidarité** : l'ÉcoMétropole croise les fonctions urbaines pour une meilleure complémentarité sur l'ensemble du territoire

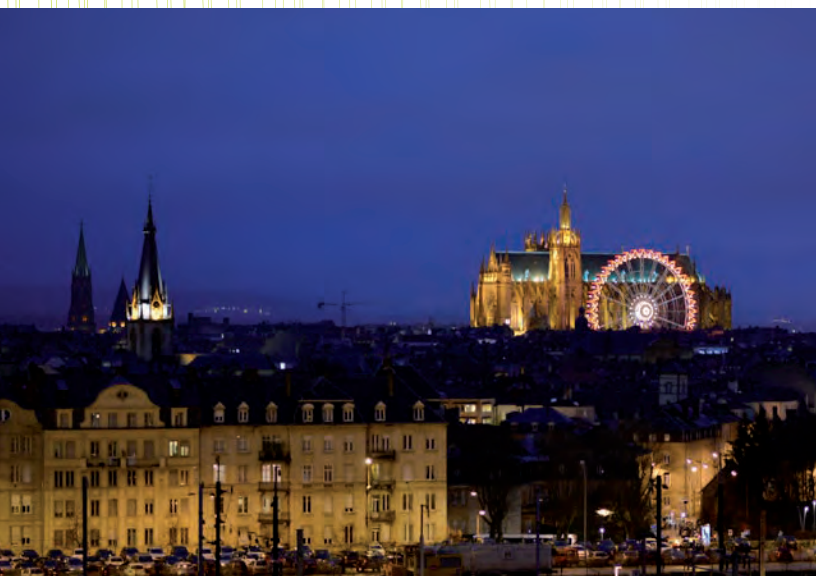
Le groupe a choisi de traiter ces sujets l'un après l'autre. Pour ce faire, plusieurs rencontres se sont tenues avec les services de Metz Métropole pour éclairer le CODEV sur certains de ses projets tels que : Plan Climat Air Energie Territorial de Metz Métropole, Zéro déchets, zéro gaspillage, Plan de prévention du Bruit ainsi que la Convention Objectif Eau 2020.

Suite à ce premier état des lieux une note a été présentée à la Commission développement durable de Metz Métropole. Une rencontre avec l'ADEME devrait prochainement permettre de poursuivre ce travail.

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE, COMMENT ANTICIPER ET INTÉGRER LES MUTATIONS ?

AUTO-SAISINE

Atelier animé par **Jean-Pierre POISSE**, Vice-Président issu du Collège Économique et **Nicole LILT**, Collège Socio-Éducatif



Pour investiguer ce sujet, les membres de l'atelier ont commencé par un travail de définition de l'attractivité territoriale, ses leviers, les publics à attirer ou à garder sur le territoire, les facteurs qui favorisent l'attractivité, etc.

À l'issue de ce travail, il était décidé de constituer deux sous-groupes pour mener des réflexions tant sur l'attractivité culturelle et artistique que sur l'attractivité économique.

Des présentations ont rythmé les travaux de l'atelier notamment la présentation de la démarche de marketing territorial engagée par Metz Métropole ainsi que la présentation des activités de Metz Métropole Développement.

Sous-groupe attractivité culturelle et touristique

Cet atelier s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2016, avec comme objectif d'avoir une « culture partagée » sur trois thèmes jugés importants dans l'attractivité non seulement culturelle et touristique mais également résidentielle et économique par voie de conséquence. Les habitants sont en effet les premiers ambassadeurs de leur territoire.

Les thématiques retenues ont été :

- Monuments et sites culturels
- Balades et jardins
- Événements et équipements culturels et de loisirs

Des enquêtes ont été réalisées auprès des membres de l'atelier. Au cours de chacune des réunions les réponses données ont été collectivement explicitées, analysées, enrichies afin de préciser les « forces et les faiblesses » perçues dans chacun des domaines étudiés.

Ce travail a été complété avec l'apport par plusieurs membres de l'atelier de documents divers collectés dans d'autres villes.

Plusieurs acteurs locaux ont été rencontrés dont l'Office de Tourisme de Metz.

Le rapport de ce travail est en cours de finalisation.

Sous-groupe attractivité économique

Ce sous-groupe a choisi de traiter 4 aspects de l'attractivité économique :

- « **Campus technologique** » : faire des nouvelles technologies un point fort de Metz et consolider l'atout représenté par la formation universitaire et professionnelle. Dans ce cadre, les membres du CODEV ont notamment rencontré M. OUGAZZADEN, Président de l'Institut Lafayette

- « **Développement économique et localisation optimale** » : une localisation optimale des activités économiques, cohérente avec les autres éléments de la vie à Metz (centre-ville). De nombreux entretiens avec des acteurs de l'immobilier d'entreprises et du commerce local sont en cours. Une importante recherche bibliographique accompagne également ces travaux
- « **Valorisation du transfrontalier** » : identifier les ressorts du marché de l'emploi. Après un important travail bibliographique et la production d'une note problématique, le CODEV s'est plus particulièrement penché sur la question de l'apprentissage des langues de nos voisins. Une fiche pratique sur « **Comment favoriser l'enseignement des langues de nos voisins dans nos Communes ?** » sera prochainement adressée aux 44 maires de Metz Métropole
- « **Faciliter l'implantation et le développement des entreprises** » : une enquête est en cours auprès d'entreprises (start-up ou entreprises ayant déménagé récemment sur ou en dehors du territoire de Metz Métropole) pour évaluer avec elles l'accompagnement dont elles ont bénéficié et les ressorts de l'attractivité de Metz Métropole

PROJET MÉTROPOLITAIN

SAISINE

Atelier animé par **Marie-Claude MALHOMME**, Vice-Présidente issue du Collège des Habitants

La Loi NOTRe prévoit que « **Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale** ».

Le CODEV sera donc étroitement associé à l'élaboration du projet de territoire inhérent au passage en Métropole. Cette participation se déclinera de la façon suivante :

- Invitation systématique de l'ensemble de ses membres aux ateliers de travail
- Consultation sur les documents d'étape
- Avis sur le projet métropolitain
- Participation à l'animation de certains ateliers
- Ainsi qu'une saisine spécifique du Président de Metz Métropole

En effet, suite à la réalisation du rapport « **Comment faire Agglomération ?** » et dans le cadre du passage en Métropole, le Président de Metz Métropole a mandaté le Conseil de développement pour travailler sur la place du citoyen dans la Métropole de demain. Un groupe de travail se met en place pour traiter cette problématique qui s'articulera autour de quatre questions figurant dans la saisine :

- Comment développer un dialogue public de qualité entre la future Métropole et les citoyens tout en préservant le rôle d'interlocuteur de proximité privilégié du Maire ?
- Comment permettre aux citoyens de s'approprier la Métropole, son champ d'action, ses ambitions, pour en devenir acteur et ambassadeur, plus particulièrement pendant cette phase d'installation et de transition ?
- Au-delà des habitants, quelle place donner aux usagers du territoire ?
- Peut-on revisiter la Charte de la participation pour mieux l'adapter à la nouvelle donne territoriale ?

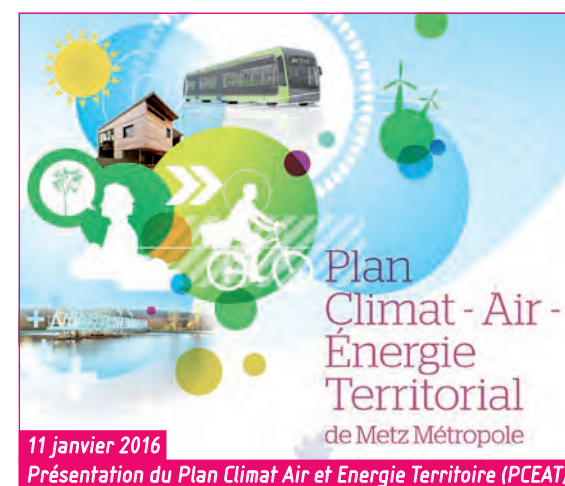
Pour rappel, le CODEV avait déjà produit trois contributions sur le projet de territoire de l'agglomération (2010, 2012 et 2013). Le CODEV remettra son rapport d'ici mars 2018.



TEMPS D'INFORMATION SUR LES PROJETS ET POLITIQUES DE METZ MÉTROPOLE

DÉCOUVRIR

Plusieurs réunions d'information et de présentation des politiques de Metz Métropole :





PARTICIPATION DU CODEV AUX COMITÉS DE PILOTAGE DE METZ MÉTROPOLE

LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le Comité de pilotage de la Charte de la participation citoyenne est conduit par le Président de Metz Métropole ou son représentant, il est composé du Président et Vice-Président du CODEV, de la Conseillère déléguée en charge de la participation citoyenne, des Directeurs Généraux Adjointes ainsi que du Directeur Général des Services.

Depuis la signature de la Charte de la participation citoyenne de Metz Métropole, plusieurs actions ont été engagées : un temps d'échanges interne aux services de Metz Métropole sur les enjeux de la participation en présence de Loïc Blondiaux, l'organisation d'une formation en interne « **L'accompagnement des démarches participatives et de concertation avec les habitants** », des actions de concertation ciblées dans le cadre de ces ateliers.

La nouvelle appréciation des pratiques participatives à Metz Métropole a été présentée lors du dernier Comité de pilotage de la Charte de la participation qui s'est réuni le 9 février 2016. Ce travail a permis de mesurer les efforts en matière de concertation et de faire remonter les propositions des services de Metz Métropole. Exemple : Au moment de la rédaction du rapport d'activités de Metz Métropole, encourager les services à préciser leurs initiatives sur la participation citoyenne comme le prévoit l'article 14 de la Charte de la participation « **L'application de la Charte de la participation citoyenne fait l'objet d'un bilan annuel dans le rapport d'activité de la Communauté d'agglomération de Metz Métropole** ».

Les dernières actions engagées :

- Conférence « **Regards croisés sur la démocratie participative** » avec M. Delevoye : un temps de sensibilisation pour les élus (7 juillet 2016)



- Présentation de la Charte de la participation citoyenne devant le Conseil municipal de Marly (13 décembre 2016)

Résultats de la dernière appréciation des pratiques participatives à Metz Métropole :

- 17 projets recensés
- 6 projets présentent une obligation réglementaire
- 4 projets ont bénéficié d'une évaluation des actions/outils participatifs
- 4 propositions d'actions pour favoriser la participation citoyenne à Metz Métropole

4 réunions de comité de pilotage et de suivi de la Charte de la participation

Temps de sensibilisation pour les services de Metz Métropole



Pour une action intercommunale plus participative!



Temps de sensibilisation pour les élus de Metz Métropole

Formation interne sur les modes de concertation avec les habitants



Ouverture des ateliers du CODEV

2 évaluations des pratiques internes de la participation à Metz Métropole (2013 et 2015)

RÉVISION DU PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN (PDU)

Pierre TIERCELIN représente le CODEV au sein du Comité de pilotage de la révision du Plan de Déplacement Urbain de Metz Métropole. 7 réunions se sont déroulées pour :

- Réaliser le Pré-diagnostic du PDU
- Préparer et mettre en œuvre l'Enquête Déplacements Grand Territoire
- Travailler sur les attentes des milieux économiques et des acteurs sociaux notamment au regard de l'emploi.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le PCAET a comme objectifs d'économiser l'énergie, de contribuer à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la qualité de l'air. Le CODEV est représenté par la Vice-Présidente, Marie-Claude MALHOMME. Elle participe aux réunions de Comité de Pilotage (30 mai 2016, 18 janvier 2017).

Depuis 2015, Metz Métropole a intégré la démarche Cit'ergie, appellation française du label European Energy Award (eea) lui permettant de renforcer son action et d'être reconnue au niveau européen. Les dernières grandes actions engagées dans le cadre de la démarche Cit'ergie ont été :

- La finalisation du programme d'action énergie-climat 2016-2020 de Metz Métropole sur la base des fiches-actions (août 2016)
- La délibération des élus sur le programme d'action. Cela acte 53 actions élaborées et portées par les différents pôles de Metz Métropole (septembre 2016)
- La réalisation de l'audit de labellisation (septembre 2016)
- La mise en œuvre des projets prioritaires (depuis début 2017).

Cit'ergie
European Energy Award®



COLLABORATION DU CODEV AVEC LES RÉSEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX



LE CODEV PARTICIPE AUX TRAVAUX DES RÉSEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Le Conseil de développement durable de Metz Métropole est membre du Conseil d'administration de la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD).

Les principales missions de la CNCD sont de :

- Porter nationalement des propositions partagées au sein de la Coordination Nationale
- Poursuivre la promotion de la démocratie participative et faire connaître la valeur ajoutée des Conseils de développement, avec notamment la mise en place des Conseils de développement de métropole, de pôle d'équilibre et la nécessité de revisiter les liens avec les autres instances participatives, de l'échelle locale à régionale
- Développer les partenariats avec les structures de formation proches des collectivités territoriales (UNADEL, CNFPT, etc.) afin d'enrichir l'offre de formation/études aux Conseils de développement et à leurs animateurs
- Conduire des groupes de travail thématiques pour favoriser les échanges d'idées et encourager les Conseils de Développement dans leurs initiatives



Extrait du Vade-mecum :
Conseils de développement,
mettre en œuvre la loi sur le terrain
publié par la Coordination nationale
des Conseils de développement
en juillet 2016

Le CODEV échange régulièrement avec l'Académie Nationale de Metz



ÉVÈNEMENTS MIS EN PLACE PAR LE CODEV

QUELQUES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CODEV



6 juillet 2016
Conférence «Regards croisés sur la démocratie participative» avec M. Jean-Paul Delevoye



S'organiser dans les grandes intercommunalités

29 novembre 2016
Rencontre Citoyens et Territoires Grand Est sur l'organisation des grandes intercommunalités



**POUR RENDRE L'ACTION DU CODEV
VISIBLE EN INTERNE ET VERS
L'EXTÉRIEUR**

Le groupe de Communication a pour objectif de suivre et participer à la réalisation des différents supports de communication et publications du CODEV.

Quelques actions engagées par le groupe de communication :

- Collaboration avec le service communication pour la réalisation de la nouvelle charte graphique du CODEV et sa déclinaison sur les rapports et la plaquette
- Participation à la Quentinoise (marche populaire autour du site du Mont Saint Quentin) et présentation/explication aux participants des résultats de l'enquête sur l'usage du site
- Création d'un groupe fermé sur Facebook et organisation d'ateliers d'initiation à l'outil Facebook
- Réalisation d'une enquête auprès des membres pour appréhender l'usage de l'extranet du CODEV et la lettre d'information

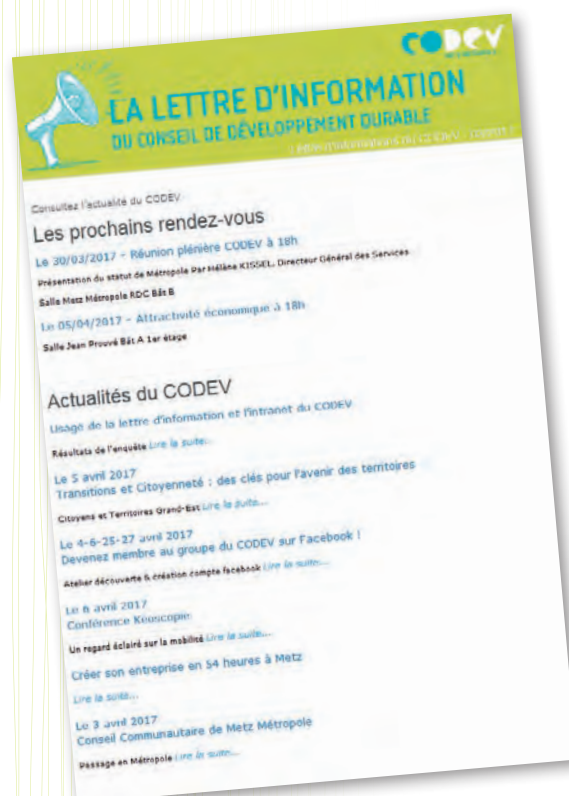


LES MEMBRES DU GROUPE DE COMMUNICATION :

Caroline AUBIN, Responsable de communication chez Demathieu et Bard
Bruno BRONCHAIN, journaliste, animateur radio
Blandine HENRY, Club de la Presse
Marie-Claude MALHOMME, Vice-Présidente issue du collège des habitants
Serge PERRINE, Président du CODEV
Joseph SILESI, Président de Radio JERICO



Un espace extranet est réservé aux membres pour partager des informations sur Metz Métropole et le CODEV, les actualités ainsi que les dates de réunions



Adressée environ deux fois par mois aux membres du CODEV pour les informer des nouveautés en ligne sur l'extranet et des dates des prochaines réunions



Le CODEV dispose d'une page sur le site internet de Metz Métropole pour communiquer sur ses travaux et publications



Présentation du CODEV à la Coordination Générale de Metz Métropole

L'Echo de marly. Hiver 2015

CODEV

5 Marliens parmi les 80 titulaires

Instance de concertation et de participation, le conseil de développement durable (CODEV) de Metz Métropole est composé de 80 membres bénévoles, représentant la société civile non élue. Sa mission : alimenter la réflexion des élus par la production d'avis ou de rapports sur l'aménagement du territoire et les services à rendre aux habitants. Son action s'inscrit dans le temps long avec, pour référence, les trois domaines clés du développement durable : l'économie, le social et l'environnement. Depuis son renouvellement en 2015, le CODEV compte 5 habitants de Marly parmi ses 80 titulaires. En voici la liste :

■ Elaine Dutarne	représentation des habitants	ancien des Arcades à Marly
■ Georges Rivet	représentation des habitants	hab de Metz à Marly
■ Guy Rabat	monde associatif	hab de Metz à Marly
■ Désirée Mayer	personnalité qualifiée	hab de Metz à Marly
■ Michel Sanchez	personnalité qualifiée	hab de Metz à Marly

NAVETTE N°82a

Faites vos courses en bus !

9h00 → 16h00
Du lundi au vendredi

7h00 → 18h45
Samedi

Arrêt au pied des magasins ZAC BELLE FONTAINE

leMET.fr - 0 800 00 20 30

Page 34 - Foto de Marly n°10 - 11/10/15, 10/15

INTERCOMMUNALITÉ

Le mont Saint-Quentin en manque de reconnaissance

RL - 30/05/2015 metz-métropole

Metz-Métropole a interrogé, via son conseil de développement durable, 730 personnes sur le mont Saint-Quentin. Le site a des fans, des atouts, mais manque de visibilité. Comment en faire un poumon vert attractif ?



Été comme hiver, les Messins adorent marcher au cœur du mont Saint-Quentin. Photo Archives RL/Photo WIKI

Entre le 12 et le 25 avril, le Conseil de développement durable de Metz-Métropole (CODEV) a réalisé une enquête sur le devenir du mont Saint-Quentin. Il a interrogé 730 personnes, dont près de 500 lors de la Quentinoise et 230 par internet.

Sollicité par Metz-Métropole sur le plan de gestion et les aménagements futurs des 800 hectares du site classé, le CODEV a tiré plusieurs constats de ce questionnaire collectif.

D'abord, le mont Saint-Quentin est perçu par la majorité des répondants comme un espace naturel et de loisirs à préserver. Est-ce le goût de l'aventure ou l'attrait de l'interdit ? Les moins de 35 ans sont les plus nombreux à aimer ce site et notamment ses forêts. Ils connaissent d'ailleurs bien son patrimoine bâti et naturel.

Enfin, le manque de connaissance du site et de ses différents patrimoines. À la question De quoi avez-vous besoin pour mieux profiter du mont Saint-Quentin ?, les répondants sont unanimes : d'information, de communication, d'explications... Le mont Saint-Quentin a de nombreuses richesses insuffisamment mises en valeur. Il faut davantage organiser et également communiquer sur les possibilités offertes par le site et développer sa signalétique et ses animations.

Alors ? Le CODEV continue son travail de concertation, notamment auprès des associations, pour définir plus précisément les aménagements à réaliser sur le site et identifier d'éventuels porteurs de projets, qu'il mettra ensuite en relation avec Metz-Métropole.

Une fois la collecte d'infos effectuée, il faudra ensuite entrer dans le dur : quels sont les forêts qu'il faut conserver, avec quelles activités, quelle accessibilité ? Comment conserver le caractère sauvage du lieu tout en développant la fréquentation ? Comment permettre aux différents usagers du site de partager cet espace ? Quels choix faire sur le mont pour répondre aux attentes des jeunes ?

730 personnes interrogées, dont près de 500 lors de La Quentinoise et 230 par internet

Conseil de Développement durable (CODEV) de Metz Métropole renouvelé en juin 2015

Publié le 18 juin 2015 par RPL Info in Metz Métropole, Conseil de Développement durable, renouvellement, actualité, rpl radio 89.2 la radio du pays lorrain



Le Conseil de Développement durable (CODEV) de Metz Métropole remplit une fonction consultative auprès des élus de Metz Métropole sur les grandes questions concernant l'avenir du territoire. Installé en 2009, il a été renouvelé en juin 2015.

Instance de concertation et de participation, le CODEV est composé de 80 membres bénévoles, représentant la société civile non élue. Ils sont répartis en cinq collèges :

- Le collège du monde économique. Vice-Président : Jean-Pierre Poisse, MEDEF de Moselle.

- Le collège des habitants. Vice-Présidente : Marie-Claude Malhomme, habitante de Scy-Chazelles.
- Le collège du monde socio-éducatif. Vice-Président : Jean-Yves Macé, COJEP (Carrefour des organisations de jeunesse et d'éducation populaire).
- Le collège du monde associatif. Vice-Président : Yvon Schleret, Président de l'association Carrefour.
- Le collège des personnalités qualifiées. Vice-Président : Alain Madella.

Le CODEV est présidé par Serge Perrine, ancien Directeur du campus de Metz de CentraleSupélec.



Le Conseil de Développement Durable (CODEV) de Metz Métropole a pour mission d'alimenter la réflexion des élus par la production d'avis ou de rapports sur l'aménagement du territoire et les services à rendre aux habitants. Son action s'inscrit dans le temps long avec, pour référence, les trois domaines clés du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.

Le CODEV de Metz Métropole est composé de 80 bénévoles issus de différents milieux. Une fois par an, les travaux du CODEV sont présentés en Conseil de Communauté. Tout au long de l'année, les différents rapports sont transmis aux Conseillers communautaires. Chaque rapport fait l'objet d'une réponse écrite de Metz Métropole.

MARLY

RL 30/12/2015

Démographie participative: le travail a commencé

Le CODEV (Conseil de développement durable) de Metz-Métropole a souhaité engager une réflexion pour préciser, du point de vue de l'habitant, l'intérêt d'un projet communautaire, ainsi que ses attentes vis-à-vis de l'échelon communal et intercommunal. Car si la référence reste toujours la commune, l'intercommunalité n'est pas encore perçue comme territoire de projet.

Pourtant, la vie des habitants dépasse les frontières communales, qu'il s'agisse de travailler, se détendre, apprendre, ou consommer. L'idée est de mettre en place une démarche de démocratie participative, qui place le citoyen au cœur des réflexions des élus, en lui donnant la parole. Parce qu'il ne peut interroger les 234 000 habitants de Metz-Métropole, le CODEV a choisi trois communes représentatives de la

diversité du territoire, aux profils différents : Marly, Saint-Ruffine et la troisième devra être une commune qui a rejoint depuis peu l'intercommunalité.

Le travail du CODEV se déroule en deux temps, après un entretien avec le maire de la commune. Tout d'abord,

une rencontre avec le conseil municipal est prévue. Cette initiative, d'ajuster le déroulé des réunions avec les habitants, en fonction des remarques des élus et de

Objectif : placer le citoyen au cœur des réflexions des élus, en lui donnant la parole.

recueillir la perception de Metz-Métropole par les élus communaux. Puis, la rencontre avec les habitants permettra de recueillir leur vision, mais aussi l'échelle la plus cohé-

rente pour agir, en parlant de leur vécu. L'accent sera mis sur certaines thématiques : habitat, mobilité, jeunesse, développement économique... Le CODEV produira un compte rendu de ces rencontres aux municipalités concernées.



Les membres du CODEV et les élus marliens se sont retrouvés pour discuter des enjeux de ce projet. Photo RL

la Semaine

N° 291
jeudi 3 au samedi 9 décembre 2015
Édition(s) : Nancy
Page 12
931 mots



Les conseils de développement durable d'ACAL se mettent en réseau

La création d'une conférence des CSD de la région répond à une volonté de leurs présidents de coconstruire avec les citoyens un projet de territoire.

Avec lui, ce n'est pas marche ou réve. C'est agir non pour faire des moulinets dans le vent, s'écouter parler et jouer un rôle, mais pour affirmer des convictions. Alors Dominique Valck, président du conseil de développement durable du Grand Nancy et co-président de la conférence nationale des CSD, a allongé la foulée, entraînant à sa suite ses homologues de la région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine. Des personnages qui, comme lui, ont horreur du neutre, des discours qui prêchent le sens collectif et vagabondent allègrement dans l'anecdote.

« Pour vivre pleinement et faire partager le goût des métamorphoses en cours, nous devons avancer en pleine conscience, en pleine humilité et apprendre. Nous devons comprendre aussi les nouveaux emboitements de nos territoires. Entendre et comprendre l'autre. Apprendre de l'autre. Cette réforme a eu comme fil conducteur une absence de marque - la démocratie participative - et un grand absent - le citoyen. Cette absence de construction partagée a généré des peurs. Mais quand je parle de démocratie participative, ne soyons pas dupes. La démocratie participative est-elle une réponse suffisante à la défiance actuelle ? J'ai un sérieux doute. »

pourra transmettre les fondements de la démocratie de proximité en développant une ingénierie et des méthodes de soutien aux élus pour la mise en place de leur propre conseil de développement.

Si la démocratie participative renforce la confiance elle ne peut, à elle seule, tenir lieu de projet. Ce que résume ainsi Dominique Valck : « Pour vivre pleinement et faire partager le goût des métamorphoses en cours, nous devons avancer en pleine conscience, en pleine humilité et apprendre. Nous devons comprendre aussi les nouveaux emboitements de nos territoires. Entendre et comprendre l'autre. Apprendre de l'autre. Cette réforme a eu comme fil conducteur une absence de marque - la démocratie participative - et un grand absent - le citoyen. Cette absence de construction partagée a généré des peurs. Mais quand je parle de démocratie participative, ne soyons pas dupes. La démocratie participative est-elle une réponse suffisante à la défiance actuelle ? J'ai un sérieux doute. »

Le deuxième message concerne l'émergence de nouveaux et nombreux conseils de développement durable, notamment dans les territoires ruraux. « Il faut que ce soit perçu non pas comme une difficulté mais comme une grande opportunité. La loi rend les CSD incontournables. De par la diversité de leur composition, leur mode de fonctionnement, ils sont une force créatrice et une opportunité à saisir par les élus pour enrichir le débat démocratique. La société civile a vocation à éclairer les réflexions. » Enfin est abordé le rôle de la conférence régionale des CSD. « En lien avec la Coordination nationale des conseils de développement durable, déjà structurée et ayant acquis un savoir-faire, elle

recueille la perception de Metz-Métropole par les élus communaux. Puis, la rencontre avec les habitants permettra de recueillir leur vision, mais aussi l'échelle la plus cohé-

rente pour agir, en parlant de leur vécu. L'accent sera mis sur certaines thématiques : habitat, mobilité, jeunesse, développement économique... Le CODEV produira un compte rendu de ces rencontres aux municipalités concernées.

par Pierre Taribo

Peltre Ma Commune, Mon Agglomération quels projets? le mercredi 27 janvier 2016

Publié le 27 Janvier 2016 par RPL Info in Peltre, Ma Commune, Mon Agglomération, quels projets, actualité, rpl
radio 89.2 la radio du pays lorrain, Codev



Ma Commune, Mon Agglomération quels projets?

Pourquoi ?

Pour savoir si les services concernant vos déplacements, votre travail, votre logement, sont adaptés à vos besoins. Parlez nous aussi de vos liens avec les communes voisines. Imaginez les possibilités de travailler tous ensemble. Nous, le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV), souhaitons savoir ce qu'est concrètement pour vous une agglomération et comment vous la vivez au quotidien.

Pourquoi faire ?

Pour recueillir les avis des citoyens et des élus sur ce sujet et répondre au mieux aux légitimes attentes des habitants.

Pourquoi moi ? Pourquoi nous ?

Parce que vous vivez sur le territoire de Metz Métropole, vous y travaillez, vous y déplacez, vous y faites vos courses, vos en-

tants y vont à l'école, y font du sport ou de la musique. Parce que vous êtes les mieux placés pour nous dire ce qui fonctionne, ce qu'il faut améliorer, quelles doivent être nos priorités communes.

Parce que le CODEV ne peut pas interroger les 234 000 habitants de Metz Métropole, il a choisi 3 communes représentatives de la diversité du territoire, dont la vôtre.

Répondre à l'invitation du CODEV c'est saisir l'opportunité de contribuer à un débat constructif, argumenté, en n'y consacrant qu'un début de soirée. Sans contrainte politique ou juridique, le CODEV a toute liberté pour proposer des idées originales et concertées aux élus de Metz Métropole. Ces idées, ce seront

les vôtres !

Rendez-vous mercredi 27 janvier 2016 à 20 h 00

À la salle des fêtes de Peltre

Un atelier organisé par le

Conseil de Développement Durable de Metz Métropole

Inscription obligatoire (nombre de places limité)

par email codev@metzmetropole.fr ou téléphone : 03 87 20 10 75

MARLY RL 15/12/2016

Conseil municipal : au théâtre ce soir

Une démonstration par l'absurde, le sketch des frais financiers et celui de la gestion du Nec rejoués sur la scène de l'Hôtel de ville de Marly : le programme du dernier conseil municipal de l'année 2016 était festif.

L'illusion comique

Présentation classique ou one man show ? Le Conseil de développement durable a osé l'humour. Le Codev, c'est une instance mise en place par Metz Métropole. Les membres sont des responsables associatifs, chefs d'entreprises, habitants etc. En 2012 le Codev a rédigé une charte sur la participation citoyenne. Mais personne ne la connaît. Donc des responsables de ce collectif prennent en ce moment leur bâton de pèlerin pour venir expliquer aux élus des communes ce que contient ce texte bourré de bonnes intentions.

Avec un sérieux d'expert, Jean-Yves Macé, l'un des vice-présidents, a aligné des énormités sur l'organisation d'une réunion citoyenne. Il propose par exemple de ne pas prévenir la population en amont afin que l'opposition ne puisse pas préparer ses contre-arguments. Il explique, sans rire qu'il vaut mieux programmer la séance en pleine journée afin de limiter le public, qu'il est bon de noyer les participants sous des tas d'informations complexes. Qu'il est plus sûr de noyauter les comités de pilotage, offrant même au passage les services de figurants du Codev pour poser les « bonnes questions », celles qui vont dans le sens du projet présenté.

Les élus du conseil municipal de Marly ont d'abord haussé un sourcil, avant de se regarder mutuellement, interrogés, et enfin, médusés, de commencer à esquiver un sourire. Pour finalement applaudir le numéro. Ils n'oublieront pas de sitôt ce qu'il ne faut pas faire dans une démarche de démocratie participative.



Le Nec de Marly est un point d'attraction fort de la ville, comme le soir du concert de Christophe Willen. Mais sa gestion reste un point de question lors des débats du conseil. (Photo Archives Karim SARR)

L'Avare

Nouvelle représentation de la scène des frais financiers. Pascal Surga, pour l'opposition, déplore que les taux d'emprunts fixes supportés par la ville dans le

cadre de la construction du Nec (4,5 %) n'aient pas été renégociés. « Nous avons fait des demandes auprès des banques, mais elles refusent de renégocier puisqu'elles n'ont rien à y gagner » répond le maire. Pascal Surga sort de son chapeau l'exemple d'une petite commune de l'Essonne qui est parvenue à renégocier son taux fixe. Le débat

semble sans fin, au risque de lasser les spectateurs.

Huis Clos

Le Nec, dont la gestion continue à nourrir le sketch à succès de Marly, manque de transparence pour l'opposition. « On n'a rien contre le Nec mais on voudrait voir les comptes ». En

démocratie, finances, culture

le chiffre

5,5

Parmi les questions posées par l'opposition, celle-ci : à quelle hauteur se monte la délégation du maire pour valider les contrats sans passer par la commission d'appel d'offres. Réponse : 230 000 € lorsqu'il s'agit de prestations ou de fournitures de services. Et 5,5 millions d'euros pour ce qui concerne les travaux.

La Saur sort

Le contrat d'affermage avec la Saur s'achève. Les communes concernées par cet opérateur ont décidé d'un nouveau mode de gestion du service par le biais d'une régie publique de l'eau, autonome et personnalisée. Le projet est dans les tuyaux pour 2018.

Recrue maison

Un nouveau directeur du centre culturel La Louvière sera prochainement recruté par la Ville. C'était le cas jusqu'en 2012, avant que l'association de gestion du centre ne reprenne ce recrutement à son compte. « Budgetairement, cela ne change rien » a expliqué le maire. Mais politiquement, ça change. L'opposition n'a pas protesté.

C. B.

DURABLE 11



Conseil de développement durable (CODEV) : la voix des habitants

"Comment Metz Métropole peut-elle anticiper et s'adapter aux évolutions en cours pour satisfaire aux aspirations des habitants ?". Cette problématique aux enjeux multiples occupera ces trois prochaines années le CODEV "deuxième génération", installé en juin dernier à Metz Métropole. Quatre-vingt membres bénévoles, jeunes et moins jeunes, issus d'horizons différents, apportent force et richesse au Conseil. Habitants, entrepreneurs, représentants d'associations ont dégagé deux questions à partir de la thématique générale, pour leurs ateliers de travail à venir : "Aménagement, mobilité, qualité de vie, comment l'Eco Cité peut-elle être un cap dans ce contexte mouvant ?" et "Attractivité et rayonnement du territoire, comment anticiper et intégrer les mutations ?" Cette démarche de démocratie participative permettra aux élus de Metz Métropole d'entendre la voix des habitants et des professionnels du territoire.

metzmetropole.fr/conseil-developpement-durable-metz-metropole.php

METZ METROPOLIS



Qu'est que le CODEV ?

En application de la loi Voynet de 1999, les Communes d'agglomération ont l'obligation légale d'avoir un Conseil de Développement Durable. On peut voir dans ces instances consultatives les prémices de la démocratie participative. L'objectif est de réunir des personnes issues d'horizons les plus diversifiés possible pour mener des réflexions visant à enrichir celles des élus avant leurs prises de décisions. A Metz Métropole, le CODEV ce sont 80 bénévoles qui partagent des idées autour de 3 domaines clés : l'économie, le social et l'environnement. Il peut être directement saisi par le Président de Metz Métropole ou s'autosaisir. Renouvelable par moitié tous les 3 ans, le CODEV de Metz Métropole est en place pour 6 ans. Le premier a été installé en 2009 sous la présidence de Jean-Baptiste Boschian. Identité du territoire, tourisme, Programme Local de l'Habitat... sont autant de dossiers sur lesquels ses membres ont travaillé.

L'Ami Hebdo - 29/01/2017

Le Ceser et les Codev pour une démocratie plus citoyenne

Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESER) et les Conseils de Développement (CODEV) du Grand-Est vont élaborer ensemble un « Livre Blanc ». L'objectif de cette collaboration unique en France ? Impliquer davantage les citoyens dans les décisions politiques.

Le CESER et les CODEV du Grand-Est tenaient récemment une conférence de presse à Metz en présence du président du CESER Patrick Tassin et des représentants des CODEV de Metz, Strasbourg, Nancy et Mulhouse. « On sent que la démocratie bat de l'aile dans les territoires » affirme Patrick Tassin.

Pour les conseillers, il existe de plus en plus de défiance du citoyen vis-à-vis des élus. D'un côté, l'abstention ne cesse d'augmenter et de l'autre, les initiatives citoyennes comme « Nuit Debout » ou la « Maison des Citoyens » se multiplient. Une situation problématique pour des institutions qui ont le rôle d'éclaircir le débat public régional, un rôle « passe-relais » entre élus et citoyens.



Patrick Tassin (à droite) : « La démocratie bat de l'aile dans les territoires ».

Cette journée marquait le début d'un travail collaboratif inédit entre CESER et CODEV qui a pour but la rédaction d'un « Livre Blanc ». Sa publication est prévue pour septembre. « Si la démocratie est profondément malade, nous y voyons un échec collectif dont nous

devons nous emparer collectivement » explique Philippe Aubert, président du CODEV de la région mulhousienne. Le premier objectif de ce livre est de remplacer le citoyen au cœur du débat public, de lui permettre de s'exprimer un maximum ainsi

que de s'assurer que ses propositions soient prises en compte. En somme, institutionnaliser les initiatives citoyennes. L'autre cible est d'améliorer la reconnaissance des élus vis-à-vis des instances. « On a un problème existentiel » admet le président Tassin. En effet, il est difficile de parler de démocratie participative lorsque les élus peuvent faire la sourde oreille aux propositions. Est-ce l'indice d'une fronde future ? Les conseillers affirment l'inverse : « Nous allons travailler avec les élus. On mesurera leur écoute ensuite ». Avant la sortie du livre, CESER et CODEV se retrouveront en avril pour un bilan provisoire.

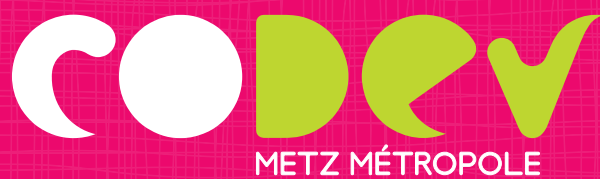
Rémi Carton



DES PLÉNIÈRES POUR PARTAGER,
ÉCHANGER ET ÉVALUER

Les membres du Codev se retrouvent entre eux une à deux fois dans l'année pour partager et évaluer leurs travaux :





CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK • 11 bd Solidarité • BP 55025 • 57071 METZ CEDEX 3

T. 03 87 39 78 31 • codev@metzmetropole.fr

www.metzmetropole.fr